

## **Palestine : création historique d'une commission d'enquête de l'ONU sur les violations du droit**



Le Conseil des Droits de l'Homme des Nation Unies a créé le 26 mai 2021 une commission chargée d'enquêter dans le Territoire palestinien occupé - y compris Jérusalem-Est - et en Israël sur toutes les violations présumées du droit international humanitaire et des droits humains commises depuis le 13 avril 2021, ainsi que sur toutes les causes profondes de ces atteintes au droit.

L'Association France Palestine Solidarité salue cette décision et se félicite de la création de cette commission d'enquête internationale, indépendante et permanente.

Elle est importante à plusieurs titres :

- ▶ Pour la première fois de son histoire, le Conseil des droits de l'homme s'est penché sur les violations des droits humains et les politiques discriminatoires commises et appliquées par Israël à l'encontre du peuple palestinien, tant dans le Territoire palestinien occupé qu'en Israël.
- ▶ Elle va enquêter sur toutes les atteintes au droit qui auraient été commises depuis le 13 avril 2021 et sur les causes profondes qui ont entraîné 11 jours de bombardements meurtriers et dévastateurs.

► Elle va enquêter sur les causes profondes des tensions récurrentes, de l'instabilité et de la prolongation du conflit, y compris la discrimination et la répression systématiques fondées sur l'appartenance nationale, ethnique, raciale ou religieuse.

La France ne s'est pas grandie en s'abstenant lors du vote de cette résolution. Comment peut-on s'abstenir sur la création d'une commission d'enquête sur les violations du droit quand on a connaissance de manière très précise du nettoyage ethnique à l'œuvre en Territoire palestinien occupé et particulièrement à Jérusalem, de la répression féroce d'Israël à l'encontre du peuple palestinien. Et alors que deux millions de personnes subissent un blocus inhumain depuis 14 ans et des massacres récurrents, en violation du droit international qui interdit les punitions collectives à l'encontre des populations civiles.

Alors que le 23 mai, Jean-Yves Le Drian mettait en garde contre « le risque d'apartheid », le 27 mai, la France s'abstient : sur un sujet aussi important que le respect des droits humains, on se demande quelle est la politique de la France.

La création de cette commission d'enquête renvoie les USA, l'Union européenne et ses États membres ainsi que les défenseurs inconditionnels du régime d'apartheid israélien face leur responsabilité : pendant combien de temps vont-ils encore protéger l'État d'Israël et lui assurer une impunité criminelle ?

Israël a mis en place et maintient un régime institutionnalisé de domination raciale et de répression du peuple palestinien. La société palestinienne, les ONG de défense des droits humains, le dénoncent et le combattent en tant que régime d'apartheid.

L'AFPS est à leurs côtés dans ce combat et demande à la France de reconnaître la réalité de ce régime d'apartheid et de cesser de se rendre complice de ces violations du droit en laissant Israël les commettre en toute impunité.

*Le Bureau national de l'AFPS,  
27 mai 2021*